



CHASSIS

Bois exotique sur 4 sens de 80 x 60 mm à 240 x 60mm à simple feuillure.
 Une pente à 10° n'est possible que pour les châssis d'épaisseur 80 à 155 mm.
 L'ossature du châssis définit une baie obstruée par un vitrage PYROBEL 16.
 Le maintien du vitrage se fait par parclozes bois exotique.
 Calage du vitrage en partie basse par cales de 5 mm.
 En périphérie du vitrage l'étanchéité est assurée par un joint silicone de couleur chêne.

MISE EN OEUVRE

La mise en œuvre se fait dans une hauteur de cloison maximum de 3400 mm.
 Le châssis peut être posé dans un support rigide (béton, béton armé, béton cellulaire) d'épaisseur 100 mm minimum à l'aide de vis et chevilles métalliques de dimensions Ø10 x 132 mm au pas d'environ 600 mm.
 Le châssis peut être posé dans une structure légère type 98/48 EI 60 minimum, renforcée en cas d'allège, à l'aide de vis Ø5 au pas de 250 mm.
 L'étanchéité est assurée par la mise en œuvre de couvre joints en bois exotique de section 40 x 10 mm (NON fournis par nos soins) à clouer dans l'ossature du châssis.

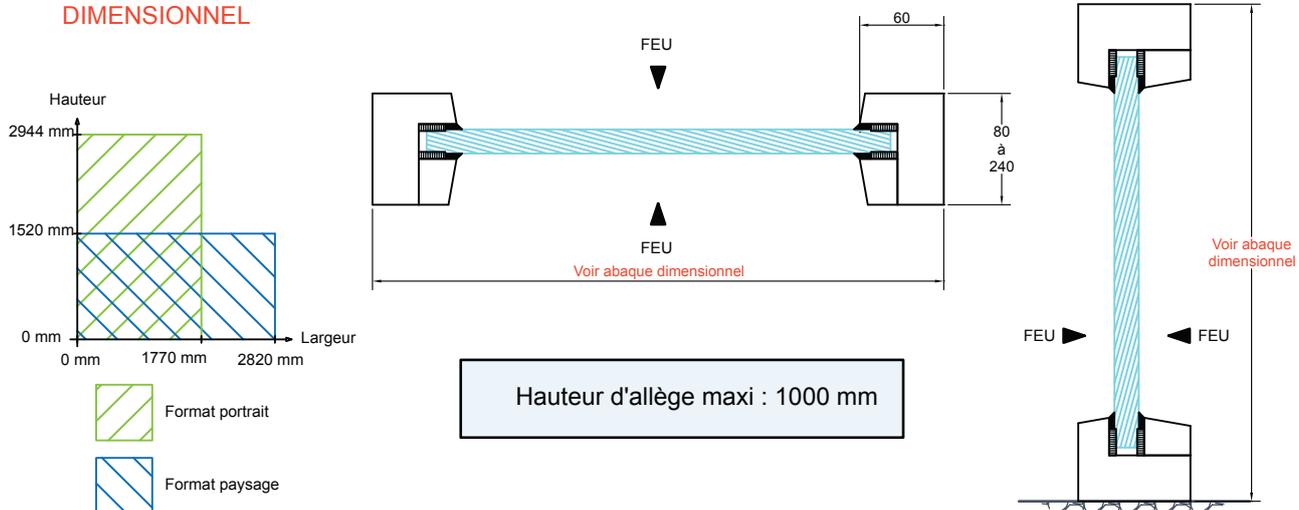
**Chassis &
Cloisons
Vitrés Fixe
EI 30**

P.V FCBA N°
404/16/92/2
isolation acoustique
Rw+C : 38dB

P.V efectis
N° 10 A 449
(PV AGC)

Nous nous réservons la possibilité d'apporter des modifications pouvant intervenir à la suite d'évolutions techniques ou pour tout autre raison

ABAQUE DIMENSIONNEL



Réf. web : 1103